

RÉSUMÉ DES MESURES DE REPRISE DU TOURISME POUR SOUTENIR

L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE DU CANADA

PRÉPARÉ PAR

COMITÉ DE REPRISE DE L'AITC

VERSION FINALE, 20 MAI 2020

CONTENTU

INTRODUCTION	3
SE FAIRE LE CHAMPION DE LA SÉCURITÉ.....	5
MAINTENIR LES LIQUIDITÉS ET SOUTENIR LA SOLVABILITÉ	6
INCITER LES CANADIENS À VOYAGER	7
REPOSITIONNER L'ÉCONOMIE DES VISITEURS AU CANADA	7
STIMULER L'ÉCONOMIE CANADIENNE.....	8
ANNEXE – MEMBRES DU COMITÉ.....	9



INTRODUCTION

Dans le cadre du budget fédéral de 2019, l'économie des visiteurs a été reconnue comme le premier service d'exportation du Canada, représentant un emploi sur dix. Le gouvernement s'est engagé à investir dans ce secteur pour créer des emplois dans la classe moyenne, faire croître l'économie canadienne et apporter de nouvelles opportunités et une fierté aux communautés qui cherchent une occasion de montrer au monde ce qu'elles ont. À ce titre, dans le cadre de la stratégie d'innovation plus large du gouvernement, le tourisme a été désigné comme la 7^e Table sectorielle de stratégie économique du Canada.

Un an plus tard, l'économie des visiteurs est confrontée à des difficultés sans précédent en raison de la COVID-19. Malgré le fait que certaines entreprises aient pu bénéficier d'une aide financière gouvernementale déjà en place (bien que plusieurs ne sont toujours pas admissibles), une étude récente menée par McKinsey & Company en collaboration avec Destination Canada conclut que, sans investissements gouvernementaux supplémentaires, 61 000 entreprises touristiques (soit 57 % du total) risquent de faire faillite et 1,66 million d'employés du secteur du tourisme pourraient être mis à pied (soit environ 83 % du total). Cela affecterait entre autres grandement les femmes, les jeunes, les minorités visibles, ainsi que les entreprises détenues par des nouveaux Canadiens et des autochtones (et leur main-d'œuvre afférente). Avant la COVID-19, le tourisme était le 5^e plus grand secteur d'activité au Canada, représentant 10 % des emplois et 2 % du PIB du pays.

D'après les conclusions du rapport de McKinsey intitulé « Sustaining Canada's Tourism Sector Through COVID-19 », il est peu probable que l'économie touristique du Canada se remette rapidement sur pied une fois la pandémie terminée. Cette crise a frappé à l'aube de la saison estivale (juin-août), qui représente 36 % des revenus annuels du secteur du tourisme et la plus grande part des bénéfices de la majorité des entreprises touristiques. Si la progression de cette pandémie et les mesures d'urgence qui en découlent se poursuivent au-delà de la fin de semaine de vacances du 1^{er} juillet, il est peu probable que les entreprises touristiques puissent redémarrer de façon rentable avant la fin de la saison estivale. Par conséquent, les entreprises qui survivront au-delà du mois de mai auront probablement du mal à demeurer viables au cours des 12 à 14 prochains mois, soit jusqu'au début de la saison estivale 2021.

L'endigement de la COVID-19 est d'une importance capitale pour l'économie des voyages et les communautés dans lesquelles nos entreprises opèrent. L'industrie a appuyé les mesures prises pour atténuer l'impact de cette pandémie et protéger la santé et la sécurité des Canadiens. Nous convenons également que la première étape de la reprise sera d'autoriser les voyages locaux et régionaux, en mettant en place des mesures de sécurité appropriées. Cela dit, compte tenu des conditions économiques qui continuent de se dégrader et de l'importance du marché des voyages internationaux pour stimuler la croissance, il est impératif de veiller, lorsque les entreprises touristiques rouvriront progressivement et que les voyages reprendront, à ce qu'une approche équilibrée et un examen attentif des ouvertures aux frontières soient mis en place pour accélérer la reprise économique globale du pays. On ne saurait non plus sous-estimer l'importance de l'économie des voyages pour le marché de l'emploi au Canada, le tourisme fournissant une main-d'œuvre parmi les plus diversifiées au pays. Le secteur constitue également une source importante d'emplois pour les jeunes et plusieurs groupes sous-représentés. La perte d'emplois pour les jeunes en particulier pourrait avoir des conséquences sur la capacité de cette cohorte clé à trouver un emploi à long terme.

L'accueil de visiteurs provenant de destinations sûres et la réouverture des segments de l'éducation et des réunions d'affaires seront également essentiels à la reprise du tourisme. L'industrie est impatiente de travailler avec les autorités gouvernementales et sanitaires, afin d'élaborer des mesures sûres et appropriées pour une reprise responsable de l'économie des voyages.

L'intervention du gouvernement est nécessaire pour résoudre des problèmes structurels immédiats, afin d'assurer la survie des entreprises viables au-delà du mois de mai. Également, des mesures politiques pour stimuler l'industrie à moyen et à long terme sont nécessaires pour positionner le tourisme en vue d'une reprise, d'une viabilité à long terme et, ultimement, d'un retour à la croissance.

Il importe de souligner qu'à ce jour, les exploitants autochtones d'entreprises touristiques ont été exclus de façon disproportionnée des critères d'admissibilité aux mesures d'aide gouvernementale. Afin de protéger les entreprises viables dans ce secteur émergent, il est essentiel que toutes les mesures d'aide et de reprise soient également considérées sous un angle autochtone.

Les recommandations suivantes en matière de reprise de l'industrie ont été formulées par un comité de dirigeants du secteur du tourisme représentant tous les secteurs de l'économie touristique, et ce, dans toutes les régions du Canada. Ces recommandations ont été regroupées dans les sections suivantes :

- **Se faire le champion de la sécurité**
- **Maintenir les liquidités et soutenir la solvabilité**
- **Inciter les Canadiens à voyager**
- **Repositionner l'économie des visiteurs au Canada**
- **Stimuler l'économie canadienne**

Ces sections sont ensuite réparties en ordre de priorité comme suit :

- **Immédiatement** - exige une action dans les 30 prochains jours, afin d'apporter au secteur du tourisme un soutien qui comble les lacunes en matière d'admissibilité aux mesures déjà annoncées et accessibles à toutes les entreprises;
- **Court terme** - modifications des programmes ou politiques actuels du gouvernement canadien requises dans les 20 à 40 prochains jours;
- **Moyen terme** - modifications des programmes actuels du gouvernement canadien requises dans les 30 à 90 prochains jours pour soutenir la reprise;
- **À long terme** - modifications des programmes actuels du gouvernement canadien ou nouvelles politiques nécessaires pour soutenir la reprise à long terme du tourisme, afin que le Canada demeure une destination de premier choix pour les visiteurs pendant l'application des mesures de santé publique, et que les initiatives promotionnelles soient réintroduites avant une reprise de la demande.



SE FAIRE LE CHAMPION DE LA SÉCURITÉ

Assurer des efforts réglementaires coordonnés pour développer un climat de sécurité publique, y compris des investissements dans les processus et les infrastructures qui assureront la sécurité des Canadiens et de nos visiteurs pour soutenir les visites futures et, par conséquent, la reprise de l'industrie.

BESOIN IMMÉDIAT

Pour éviter des conséquences involontaires, privilégier une approche consultative avec l'industrie du tourisme pour créer un ensemble intégré de lignes directrices et de protocoles de réouverture avec les provinces et territoires, afin de renforcer la confiance des travailleurs et des consommateurs;

- Pour aider à déterminer les délais et les lieux où le tourisme peut se remettre en marche, fournir des informations régionales sur les cas de COVID-19 (p. ex., Muskoka par rapport à Toronto) en temps réel, afin d'aider à orienter les plans de réouverture de l'industrie;
- Développer des programmes de financement pour aider les entreprises en termes de coûts en capital et/ou de coûts d'exploitation pour les nouvelles exigences potentielles en matière de santé et de sécurité;
- Élaborer une approche pangouvernementale avec divers organismes fédéraux tels que Parcs Canada, Transports Canada, les Terres du Canada, les administrations portuaires, etc., afin de mener une initiative de reprise des opérations en se référant aux recommandations et au protocole de Santé publique et des autorités sanitaires locales et régionales. À l'inverse, en ce qui concerne les points d'entrée au Canada ou les voyages interprovinciaux, le gouvernement devrait maintenir une approche coordonnée et harmonisée au niveau national, ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux et les autorités internationales.

À COURT TERME

- Accorder des crédits d'impôt pour aider à couvrir les coûts associés aux nouvelles réglementations en matière d'hygiène et de distanciation sociale;
- Créer un fonds de capital de sécurité COVID-19 pour usage immédiat, applicable aux infrastructures relatives à la santé et la sécurité essentielles à l'exploitation d'installations assurant la sécurité des Canadiens et des voyageurs.



MAINTENIR LES LIQUIDITÉS ET SOUTENIR LA SOLVABILITÉ

Le manque de liquidités et le maintien de frais fixes tel que le loyer, l'hypothèque, les taxes foncières et les services publics pourraient entraîner la fermeture de 61 000 entreprises touristiques et la mise à pied d'environ 1,6 million de personnes, dans un scénario où une baisse de 100 % des revenus s'échelonne sur 60 jours. Il est donc crucial de veiller à ce que l'économie canadienne des voyages – tous secteurs confondus – soit en mesure de survivre financièrement au cours des 2 à 24 prochains mois de reprise.

BESOIN IMMÉDIAT

- Modifier le Programme de crédit aux entreprises (PCE) pour des prêts garantis à 100 % par le gouvernement, d'un montant pouvant atteindre 6,25 millions de dollars pour les entreprises démontrant une baisse significative de leurs revenus, avec des portions de prêt à remboursement différé pour couvrir les coûts fixes, ainsi que la suppression des frais bancaires jusqu'à ce que les revenus atteignent 70 % de l'activité mensuelle normale
 - Veiller à ce que le PCE soit accessible aux entreprises touristiques autochtones grâce à une évaluation équitable et juste et à une application souple des critères d'admissibilité
- Élargir la subvention canadienne pour les salaires d'urgence afin d'accommoder les entreprises et les travailleurs saisonniers jusqu'à l'hiver 2020-2021;
- Prolonger la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) au moins jusqu'à ce que les entreprises les plus touchées aient récupéré une baisse de revenus de 30 %;
- Accroître les subventions de développement pour les entreprises autochtones par le biais de l'Association touristique autochtone du Canada;
- Reporter à 2022 le versement d'impôts pour les employés bénéficiant de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC);
- Assurer une coordination fédérale pour uniformiser temporairement la législation provinciale, afin de prolonger les périodes de mise à pied au-delà de la moyenne de 13 semaines;
- Accorder un répit de 24 mois sur les frais de navigation aérienne liés à la sûreté du transport aérien, ainsi que sur les taxes d'accise sur le carburant pour avions;
- Supprimer définitivement les loyers des baux fonciers des aéroports;
- Renoncer aux loyers des terrains commerciaux pour les entreprises touristiques par l'entremise de toutes les sociétés d'État, ainsi que pour les entreprises dans les parcs nationaux ou autres infrastructures fédérales, y compris les Terres du Canada, les administrations portuaires, les lieux historiques nationaux et toute autre terre appartenant au gouvernement fédéral, et ce, jusqu'en juillet 2021.

À COURT TERME

- Mettre en place des mesures incitatives pour que les compagnies aériennes continuent à desservir les petites communautés;
- Réduire les taxes et redevances fédérales liées aux frais de transport aérien;
- Offrir des crédits d'impôt aux entreprises pour la recherche et le développement, ainsi que le développement de produits.

À MOYEN TERME

- Mettre en place un fonds de développement des événements spéciaux (événements d'affaires, festivals, foires, sports) financé par le gouvernement fédéral, pour attirer au Canada des réunions américaines et internationales;
- Introduire des mesures de relance sous forme de prêts et de subventions d'un milliard de dollars garantis par le gouvernement, permettant d'accélérer les projets d'immobilisations dont il fut démontré qu'ils génèrent des emplois, et qui accroîtront jusqu'à atteindre les revenus générés avant la COVID-19.



INCITER LES CANADIENS À VOYAGER

Le cas échéant, des messages positifs ciblés et concertés sur un retour à la normale et l'assurance qu'il est possible de voyager en toute sécurité contribueront à accélérer la reprise.

BESOIN IMMÉDIAT

- Octroyer un financement supplémentaire à Destination Canada pour soutenir la reprise des organisations de commercialisation touristique (OCT) ainsi que les réunions d'affaires et les congrès.

À COURT TERME

- Créer un incitatif fiscal fédéral/un crédit d'impôt pour les Canadiens qui voyagent à l'intérieur du Canada, sous forme d'un crédit d'impôt de 2 000 \$ par ménage pour les voyages au Canada en 2020.

À MOYEN TERME

- Augmenter le financement de Destination Canada pour investir dans les campagnes de promotion menées par les OCT, qui incluent les réunions de loisirs et d'affaires et les événements sportifs;
- Financer l'agrotourisme (circuits de vin, etc.) dans les communautés rurales ne bénéficiant pas d'OCT pour soutenir leurs efforts de commercialisation;
- Instaurer des remboursements de la TPS pour les vols internes;
- Mettre en place des mesures incitatives pour que les compagnies aériennes maintiennent leurs services dans les petites communautés;
- Éliminer les frais d'entrée dans les parcs nationaux et les sites historiques nationaux en 2021.

REPOSITIONNER L'ÉCONOMIE DES VISITEURS AU CANADA

Pour émerger en tant que destination encore plus solide et concurrentielle sur l'échiquier touristique mondial.

À MOYEN TERME

- Rétablir le programme canadien de remboursement aux visiteurs (remboursement de la TPS) et autoriser les arrivées hors taxes, pour promouvoir les produits fabriqués au Canada dans les aéroports à trafic international;
- Supprimer définitivement les loyers des baux fonciers des aéroports.

À LONG TERME

- Accorder un financement pour des projets de (re)développement durable;
- Offrir des programmes de développement des compétences et des capacités financés par le gouvernement fédéral, accordant la priorité aux emplois dans l'économie des visiteurs;
- Simplifier le processus de traitement des demandes de visa, afin de faciliter l'accès aux visiteurs internationaux et de créer un environnement plus compétitif au niveau mondial pour le Canada;
- Assurer la voie vers l'immigration pour toutes les catégories et tous les niveaux de compétences requises, incluant le secteur de l'hôtellerie;
- Établir un modèle de financement progressif à long terme pour stimuler l'élan du tourisme.



STIMULER L'ÉCONOMIE CANADIENNE

Via une accélération de la croissance du capital.

BESOIN IMMÉDIAT

- Prolonger les visas de travail pour une année complète et supprimer les frais jusqu'en 2022;
- Fournir des subventions pour l'auto-isolément à tous les travailleurs étrangers temporaires;
- Développer une politique nationale de remboursement ou de changement de réservation coordonnée avec les autorités provinciales, pour les exploitants d'attractions touristiques;
- Développer des programmes d'aide financière pour soutenir les festivals, les foires, les spectacles et les événements d'affaires annulés;
- Modifier le Programme de crédit aux entreprises (PCE) pour des prêts garantis à 100 % par le gouvernement, d'un montant pouvant atteindre 6,25 millions de dollars pour les entreprises démontrant une baisse significative de leurs revenus, avec des portions de prêt à remboursement différé pour couvrir les coûts fixes, ainsi que la suppression des frais bancaires jusqu'à ce que les revenus atteignent 70 % de l'activité mensuelle normale.

À COURT TERME

- Développer des programmes de financement pour aider les entreprises à répondre aux nouvelles exigences en matière de santé;
- Introduire un fonds de relance de 1 milliard de dollars sur 36 mois sous forme de prêts et de subventions garantis par le gouvernement, permettant d'accélérer les projets d'immobilisations dont il fut démontré qu'ils génèrent des emplois, et qui accroîtront jusqu'à atteindre les revenus générés avant la COVID-19.

À MOYEN TERME

- Développer des programmes de financement pour soutenir les festivals, les foires, les événements sportifs et les événements d'affaires;
- Mettre en place un fonds de développement des événements d'affaires et des congrès financé par le gouvernement fédéral et administré conjointement avec les organisations de commercialisation touristique (OCT).

À LONG TERME

- Mettre en place des crédits d'impôt pour le développement des entreprises et des produits;
- Mettre en place des incitatifs fiscaux ou un soutien financier pour les entreprises, afin d'encourager la commercialisation du tourisme sur les marchés internationaux.



ANNEXE – MEMBRES DU COMITÉ

Les recommandations contenues dans ce document ont été formulées par un comité spécialisé, composé de dirigeants du secteur du tourisme représentant tous les secteurs de l'économie des visiteurs, et ce, dans toutes les régions du Canada.

Présidé par David McKenna, président du conseil d'administration de l'AITC et président de Banff Jasper Collection by Pursuit.

LES MEMBRES DE L'INDUSTRIE INCLUENT :

- Charlotte Bell, présidente-directrice générale, Association de l'industrie touristique du Canada
- Steve Sammut, président-directeur général, Rocky Mountaineer
- Cathy Duke, PDG, Destination St. John's
- Andrew Lind, directeur de l'exploitation, Muskoka Language International
- Don Cleary, président, Marriott Hotels of Canada
- Nancy Stibbard, propriétaire et PDG, Capilano Group
- Paul Nursey, président-directeur général, Destination Greater Victoria
- Cathy Pugh, directrice générale, Centre des congrès de Fredericton
- Ian Clark, directeur financier, Greater Toronto Airports Authority
- Teresa Ryder, directrice du développement commercial, Association touristique autochtone du Canada
- David Mounter, président-directeur général, Jonview Canada
- Mike McNaney, président-directeur général, Conseil national des lignes aériennes du Canada
- Jean-Michel Ryan, président, Mont Sutton, Québec
- Barry Smith, directeur général, Centres de congrès du Canada
- Christina Franc, directrice générale, Association canadienne des foires et des expositions

